



Probleme d'autorite parentale partage mais absence totale du papa

Par **satya**, le **14/07/2008** à **23:22**

bonsoirnj'ai une petite fille de cinq ans issue d'une premiere relation avec un homme ; nous nous sommes separees quant elle avait huit mois nous sommes passe devant le juge rnelle habite avec moi mais il a un droit de garde un week end sur deux et l'autorite parentale est exercé par les deux parents; mais mr ne sait jamais soucié de ma fille il n'a jamais fait surface et depuis deux ans je me suis remise en couple j'ai eu un autre enfant et maintenant il rreaparaît , soit mais il veut la prendre cet ete pour l'amener hors du territoire francais pour la presenter a sa famille dont son pere qui a de gros antecedents judiciere ; j'ai peur pour ma doudou son pere est un inconscient il a toujours des soucis de voiture d'argent il est complètement largue et je ne veux pas qu'il prenne ma fille ; que puis je faire ?

Par **Tisuisse**, le **15/07/2008** à **11:19**

S'il a un droit de visite et de garde, partageant aussi l'autorité parentale, il peut effectivement enmener sa fille voir ses grands-parents. Si vous avez des craintes, il vous faut alors revoir dare-dare votre avocat pour, qu'avec celui-ci, vous demandiez au JAF la suspension du droit de visite.